



Strasbourg, le 4 mars 2013

Monsieur le Directeur académique,

Le Ministre de l'Education Nationale vient par courrier en date du 25 février de souscrire à la demande nationale du SE-Unsa de mettre en place un comité de suivi de la réforme des rythmes dans tous les départements. Le fait de rassembler les différents acteurs concernés par ce projet complexe, est en effet indispensable.

Dans la même lettre, il précise aussi que pour faciliter le travail d'élaboration des projets d'organisation de la semaine par les équipes, celles-ci verraient du temps dégagé sur leur volume d'animation pédagogique ainsi que d'aide personnalisée.

Au regard du calendrier de mise en œuvre, ces deux sujets doivent être traités rapidement. Je souhaite que nous puissions échanger sur ces points et les organiser au plus vite dans notre département. Aussi je sollicite une audience de votre part.

Je vous prie, monsieur le Directeur académique, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Anne-Marie HALLER  
Secrétaire départementale du SE-Unsa 67